

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02438

Numéro SIREN : 539 055 475

Nom ou dénomination : BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt 14120



Bricolage Investissement France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Bricolage Investissement France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Bricolage Investissement France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bricolage Investissement France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 26 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Antoine Moitié

Bricolage Investissement France
Siret: 539 055 475 00013
Rue Sadi Carnot
59790 RONCHIN

SA BRICOLAGE INVESTISSEMENT France

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2021

CHIFFRES CLES 2021

En K€	2021	2020
Chiffres d'Affaires HT	0	0
Résultat Net	348 445	84 551
Capitaux Propres	1 542 156	1 274 035
Effectif 31 Décembre	0	0

BILAN SA Bricolage Investissement France
En Milliers d'Euros

ACTIF	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations financières	1	1 668 675	77 276	1 591 399	1 588 806
Total de l'Actif Immobilisé		1 668 675	77 276	1 591 399	1 588 806
Créances diverses	2	17 426	0	17 426	10 003
Valeurs Mobilières de Placement		0	0	0	0
Disponibilités	3	1	0	1	1
Total de l'Actif Circulant		17 427	0	17 427	10 004
Comptes de régularisation et assimilés		0	0	0	0
TOTAL		1 686 102	77 276	1 608 826	1 598 810

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital		718 000	718 000
Primes de Tup		1 575	1 575
Réserves et Report à Nouveau		474 137	469 909
Résultat d'exercice		348 445	84 551
Capitaux propres	4	1 542 156	1 274 035
Provisions pour risques et charges	5	839	5 951
Emprunts et dettes financières		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		125	89
Autres dettes		65 707	318 735
Total des Dettes	6	65 831	318 824
Comptes de régularisation et assimilés		0	0
TOTAL		1 608 826	1 598 810

COMPTE DE RESULTAT SA Bricolage Investissement France
En Milliers d'Euros

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Autres achats et charges externes		-163	-419
Autres charges d'exploitation		0	0
Impôts et taxes		-12 564	-6 001
Résultat d'Exploitation		-12 726	-6 419
Produits financiers		386 469	103 900
Charges financières		-1 160	-10 861
Résultat Financier	7	385 310	93 039
Résultat courant		372 583	86 620
Produits exceptionnels		2 719	201
Charges exceptionnelles		-19 557	-201
Résultat Exceptionnel	8	-16 839	0
Impôt sur les bénéfices	9	-7 300	-2 068
Participation		0	0
Résultat Net		348 445	84 551

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la législation Française et selon l'application règlement de l'ANC 2016-7, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Changements de méthode

Néant

Changements d'estimation

Néant

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix de revient. Cette valeur est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette détenue ,directement ou indirectement, augmentée des provisions réglementées. Il est tenu compte des perspectives de rendement et d'évolution générale.

Créances :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque de non recouvrement.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure, à l'exception des valeurs dont le produit est acquis.

Evenements postérieurs à la clôture :

Le conflit en Ukraine, qualifié comptablement de non adjusting event (sans impact sur les comptes de la Société au 31/12/2021), est susceptible d'avoir un impact sur les filiales russes et ukrainiennes de la Société.

1/ Immobilisations Financières

En Milliers d'Euros	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2021
Titres de Participation	1 684 801	2 593	18 719	0	1 668 675
Prêts aux sociétés liées	0	0	0	0	0
Intérêts aux sociétés liées	0	0	0	0	0
Dépôts et Cautionnements	0	0	0	0	0
Immobilisations Financières brutes	1 684 802	2 593	18 719	0	1 668 676
<i>Provisions titres LM Consulting Beijing</i>	<i>20 977</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 977</i>
<i>Provisions titres LM Decorating and buildings Materials</i>	<i>56 299</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>56 299</i>
<i>Provisions titres Zôdio Brasil SA</i>	<i>18 719</i>	<i>0</i>	<i>18 719</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Valeur nette Immobilisations Financières	1 588 806	2 593	0	0	1 591 399

Les transactions avec les parties liées entrant dans le champ d'application du règlement 2010-02 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables ne présentent pas une importance significative.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2021

Sociétés K€	VNC Titres	% Det et droits de vote	Total Bilan	Capital	Situation Nette	Prêts consentis	Résultat	CA HT Marchandises
Leroy Merlin Companhia Brasileira de Bricolagem	653 034	100,00	1 058 460	398 087	795 132		55 999	1 051 919
Leroy Merlin Inwestycje	164 343	100,00	610 128	135 791	354 043		39 397	0
Leroy Merlin Polska	10 650	100,00	717 483	11 961	249 675		79 621	1 666 654
ADEO HOLDING IBERIA, S.A.	83 715	75,00	1 303 944	35 147	69 456		205 525	0
Leroy Merlin Vostok	157 582	99,99	2 828 576	74 131	1 137 248		342 158	5 164 750
Leroy Merlin Consulting Beijing	0	100,00	4 767	25 849	2 047		-520	0
Leroy Merlin Decorating & Buildings Materials	0	95,63	2 662	69 092	-2 314		-2 084	733
Societa Italiana Bricolage	260 353	100,00	408 862	51 000	375 249		78 449	0
SARL Elysse	61 975	100,00	123 956	61 975	118 246		13 024	0
Leroy Merlin Romania	108 291	100,00	322 000	137 311	201 252		42 757	514 851
Inprov Bucuresti SRL	1 394	100,00	7 826	11 418	4 473		-453	0
Inprov Braila SRL	1 934	100,00	1 026	4 543	1 217		-1 345	0
Inprov Oradea SRL	648	100,00	10 646	971	-4 735		-922	0
Inprov Galati SRL	1	100,00	823	487	-2 810		-1 982	0
BMB Material de Construção SA	87 027	99,00	80 012	83 945	78 408		4 555	88 867
Maison et Bricolage	403	100,00	803	402	-80		-178	976
Autres Filiales / Participations	51							

Dividende de 84 207 K€ versé par Leroy Merlin Vostok.
 Dividende de 80 000 K€ versé par Société Italienne de Bricolage.
 Dividende de 50 005,5 K€ versé par Leroy Merlin Espagne.
 Dividende de 33 974,7 K€ versé par Leroy Merlin Romania.
 Dividende de 32 423,3 K€ versé par Leroy Merlin Polska.

2/ Clients et autres créances

Les créances sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Autres créances:

En Milliers d'Euros	31/12/2021	31/12/2020
Etat Impôt	0	713
Créance chinoise	0	0
Créance avec Stés liées	17 426	9 290
Autres créances	0	0
Provision sur créance chinoise	0	0
Total	17 426	10 003

3/ Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont toutes à moins d'un an.

En Milliers d'Euros	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes 31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1	0	1	1
Total	1	0	1	1

4/ Capitaux Propres

Variation des capitaux propres en milliers €	31/12/2020	Affectation Résultat n-1	Dividende	Résultat	Variation	Prime de TUP	Augmentation Capital	31/12/2021
Capital (2 872 000 actions de 250 €)	718 000							718 000
Autres réserves	0				430 785			430 785
Primes liées au capital	1 575							1 575
Réserve légale	39 124	4 228						43 351
Report à nouveau	430 785	80 324	-80 324		-430 785			0
Résultat de l'exercice	84 551	-84 551		348 445				348 445
CAPITAUX PROPRES	1 274 035	0	-80 324	348 445	0	0	0	1 542 156

5/ Etats des provisions

Provisions en Milliers d'Euros	31/12/2020	Augmentation	Reprise Consommée	Reprise non utilisée	31/12/2021
Provisions Charges	5 951	839		-5 951	839
<i>Total 1</i>	<i>5 951</i>	<i>839</i>		<i>-5 951</i>	<i>839</i>
Provisions dép Titres de participation	95 995	0	-18 719	0	77 276
<i>Total 2</i>	<i>95 995</i>	<i>0</i>	<i>-18 719</i>	<i>0</i>	<i>77 276</i>
TOTAL	101 946	839	-18 719	-5 951	78 115

6/ Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes en K€	Montant	1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Fournisseurs	125	125		
<i>dont Stés liées</i>	100	100		
Autres dettes	65 707	65 707		
	65 707	65 707		
TOTAL	65 831	65 831	0	0

Etat des charges à payer en K€	2021	2020
Fournisseurs factures non parvenues	25	19
TOTAL	25	19

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(7) Résultat financier en K€	2021	2020
Résultat financier de prêts (stés liées)	0	0
Résultat financier de comptes courants (stés liés)	-862	-275
Résultat financier dividende et assimilé (stés liées)	361 752	102 615
Résultat change	-250	458
Charge nette sur VMP	0	0
Autres	0	0
Reprise de provisions sur titres de participation et situations nettes négatives	24 670	-9 759
TOTAL	385 309	93 039

(8) Résultat Exceptionnel en K€	2021	2020
VNC des immobilisations cédées	-18 719	-201
Produits cession des immobilisations cédées	2 719	201
Dotations aux provision	-839	0
TOTAL	-16 839	0

Le bénéfice net s'élève à 348 445 K €uros.

(9) Impôt sur les Bénéfices

	Base	IS
Résultat courant	372 583	0
Résultat fiscal	86 040	23 528
RAS Crédit Impôt		-16 228
Résultat exceptionnel		0
Contentieux fiscal		0
Total		7 300

INFORMATIONS DIVERSES

La société consolidante est la :
SA Groupe Adéo
Rue Sadi Carnot
CS00001
59 790 Ronchin

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n' a été alloué aux dirigeants de la Société.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants ne sont pas rémunérés.

Effectif

La société Bricolage Investissement France ne compte pas d'effectif.

Engagements

Aucun engagement hors bilan n'est à signaler.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 26 076 €. Il s'agit exclusivement des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Evénements

La poursuite de la situation de crise sanitaire n'a pas eu d'impact majeur sur les comptes de 2021

Relations avec les entreprises liées

Immobilisations financières en K€	2021	2020
Prêts accordés	0	0
Dettes en K€	2021	2020
Fournisseur	100	70
Autres dettes		
Comptes courants	65 707	318 735
Résultat financier en K€	2021	2020
Intérêts des prêts	0	0
Intérêts sur comptes courants	-862	-275
Dividendes reçus	361 752	102 615

BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE
Société Anonyme au capital de 718 000 000 €
Siège Social : Rue Sadi Carnot
CS 00001
59790 RONCHIN
RCS Lille Métropole B 539 055 475

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le onze mai à quatorze heures trente,

Les Actionnaires de la société BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE, Société Anonyme, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

M. Franck LELY, Président Directeur Général de la Société, préside l'assemblée.

Il est rappelé que, conformément à la loi, deux actionnaires ont été appelés comme scrutateurs. Tous les actionnaires ayant émis un refus, il s'ensuit qu'aucun scrutateur n'a été nommé membre du bureau.

Mme Sandra ALVES est désignée comme secrétaire.

La société ERNST & YOUNG AUDIT, le commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, s'est excusée.

Le bureau ainsi constitué, le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que les actionnaires présents possèdent 2.872.000 actions (aucun actionnaire n'a voté par correspondance) sur les 2.872.000 actions formant le capital social et qu'en conséquence le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

Le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des Actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ordre du jour -

- (...)
- Affectation du résultat ;

- (...)
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président présente le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Puis lecture est donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant pas la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 s'élevant à 348.444.533,24€ ainsi qu'il suit :

- Réserve légale : 17.422.226,66€
- Autres réserves : 331.022.306,58€

L'Assemblée Générale décide la distribution de réserves à concurrence d'une somme de 330.998.000,00€, qui serait prélevée sur le compte « Autres réserves », à titre de versement de dividendes.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au « JOURNAL LA LOI-JLL », dont le siège social est situé à La Grande Arche La Défense – Paroi Nord, 1 Parvis de La Défense, 92044 Paris La Défense Cedex, inscrite au RCS sous le numéro 572 098 507, de déposer et signer, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, la demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément aux textes légaux en vigueur.

Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

M. Franck LELY





Bricolage Investissement France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Bricolage Investissement France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Bricolage Investissement France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bricolage Investissement France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 26 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Antoine Moitié

Bricolage Investissement France
Siret: 539 055 475 00013
Rue Sadi Carnot
59790 RONCHIN

SA BRICOLAGE INVESTISSEMENT France

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2021

CHIFFRES CLES 2021

En K€	2021	2020
Chiffres d'Affaires HT	0	0
Résultat Net	348 445	84 551
Capitaux Propres	1 542 156	1 274 035
Effectif 31 Décembre	0	0

BILAN SA Bricolage Investissement France
En Milliers d'Euros

ACTIF	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations financières	1	1 668 675	77 276	1 591 399	1 588 806
Total de l'Actif Immobilisé		1 668 675	77 276	1 591 399	1 588 806
Créances diverses	2	17 426	0	17 426	10 003
Valeurs Mobilières de Placement		0	0	0	0
Disponibilités	3	1	0	1	1
Total de l'Actif Circulant		17 427	0	17 427	10 004
Comptes de régularisation et assimilés		0	0	0	0
TOTAL		1 686 102	77 276	1 608 826	1 598 810

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital		718 000	718 000
Primes de Tup		1 575	1 575
Réserves et Report à Nouveau		474 137	469 909
Résultat d'exercice		348 445	84 551
Capitaux propres	4	1 542 156	1 274 035
Provisions pour risques et charges	5	839	5 951
Emprunts et dettes financières		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		125	89
Autres dettes		65 707	318 735
Total des Dettes	6	65 831	318 824
Comptes de régularisation et assimilés		0	0
TOTAL		1 608 826	1 598 810

COMPTE DE RESULTAT SA Bricolage Investissement France
En Milliers d'Euros

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Autres achats et charges externes		-163	-419
Autres charges d'exploitation		0	0
Impôts et taxes		-12 564	-6 001
Résultat d'Exploitation		-12 726	-6 419
Produits financiers		386 469	103 900
Charges financières		-1 160	-10 861
Résultat Financier	7	385 310	93 039
Résultat courant		372 583	86 620
Produits exceptionnels		2 719	201
Charges exceptionnelles		-19 557	-201
Résultat Exceptionnel	8	-16 839	0
Impôt sur les bénéfices	9	-7 300	-2 068
Participation		0	0
Résultat Net		348 445	84 551

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la législation Française et selon l'application règlement de l'ANC 2016-7, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Changements de méthode

Néant

Changements d'estimation

Néant

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix de revient. Cette valeur est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette détenue ,directement ou indirectement, augmentée des provisions réglementées. Il est tenu compte des perspectives de rendement et d'évolution générale.

Créances :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque de non recouvrement.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure, à l'exception des valeurs dont le produit est acquis.

Evenements postérieurs à la clôture :

Le conflit en Ukraine, qualifié comptablement de non adjusting event (sans impact sur les comptes de la Société au 31/12/2021), est susceptible d'avoir un impact sur les filiales russes et ukrainiennes de la Société.

1/ Immobilisations Financières

En Milliers d'Euros	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2021
Titres de Participation	1 684 801	2 593	18 719	0	1 668 675
Prêts aux sociétés liées	0	0	0	0	0
Intérêts aux sociétés liées	0	0	0	0	0
Dépôts et Cautionnements	0	0	0	0	0
Immobilisations Financières brutes	1 684 802	2 593	18 719	0	1 668 676
<i>Provisions titres LM Consulting Beijing</i>	<i>20 977</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 977</i>
<i>Provisions titres LM Decorating and buildings Materials</i>	<i>56 299</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>56 299</i>
<i>Provisions titres Zôdio Brasil SA</i>	<i>18 719</i>	<i>0</i>	<i>18 719</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Valeur nette Immobilisations Financières	1 588 806	2 593	0	0	1 591 399

Les transactions avec les parties liées entrant dans le champ d'application du règlement 2010-02 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables ne présentent pas une importance significative.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2021

Sociétés K€	VNC Titres	% Det et droits de vote	Total Bilan	Capital	Situation Nette	Prêts consentis	Résultat	CA HT Marchandises
Leroy Merlin Companhia Brasileira de Bricolagem	653 034	100,00	1 058 460	398 087	795 132		55 999	1 051 919
Leroy Merlin Inwestycje	164 343	100,00	610 128	135 791	354 043		39 397	0
Leroy Merlin Polska	10 650	100,00	717 483	11 961	249 675		79 621	1 666 654
ADEO HOLDING IBERIA, S.A.	83 715	75,00	1 303 944	35 147	69 456		205 525	0
Leroy Merlin Vostok	157 582	99,99	2 828 576	74 131	1 137 248		342 158	5 164 750
Leroy Merlin Consulting Beijing	0	100,00	4 767	25 849	2 047		-520	0
Leroy Merlin Decorating & Buildings Materials	0	95,63	2 662	69 092	-2 314		-2 084	733
Societa Italiana Bricolage	260 353	100,00	408 862	51 000	375 249		78 449	0
SARL Elysse	61 975	100,00	123 956	61 975	118 246		13 024	0
Leroy Merlin Romania	108 291	100,00	322 000	137 311	201 252		42 757	514 851
Inprov Bucuresti SRL	1 394	100,00	7 826	11 418	4 473		-453	0
Inprov Braila SRL	1 934	100,00	1 026	4 543	1 217		-1 345	0
Inprov Oradea SRL	648	100,00	10 646	971	-4 735		-922	0
Inprov Galati SRL	1	100,00	823	487	-2 810		-1 982	0
BMB Material de Construção SA	87 027	99,00	80 012	83 945	78 408		4 555	88 867
Maison et Bricolage	403	100,00	803	402	-80		-178	976
Autres Filiales / Participations	51							

Dividende de 84 207 K€ versé par Leroy Merlin Vostok.
 Dividende de 80 000 K€ versé par Société Italienne de Bricolage.
 Dividende de 50 005,5 K€ versé par Leroy Merlin Espagne.
 Dividende de 33 974,7 K€ versé par Leroy Merlin Romania.
 Dividende de 32 423,3 K€ versé par Leroy Merlin Polska.

2/ Clients et autres créances

Les créances sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Autres créances:

En Milliers d'Euros	31/12/2021	31/12/2020
Etat Impôt	0	713
Créance chinoise	0	0
Créance avec Stés liées	17 426	9 290
Autres créances	0	0
Provision sur créance chinoise	0	0
Total	17 426	10 003

3/ Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont toutes à moins d'un an.

En Milliers d'Euros	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes 31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1	0	1	1
Total	1	0	1	1

4/ Capitaux Propres

Variation des capitaux propres en milliers €	31/12/2020	Affectation Résultat n-1	Dividende	Résultat	Variation	Prime de TUP	Augmentation Capital	31/12/2021
Capital (2 872 000 actions de 250 €)	718 000							718 000
Autres réserves	0				430 785			430 785
Primes liées au capital	1 575							1 575
Réserve légale	39 124	4 228						43 351
Report à nouveau	430 785	80 324	-80 324		-430 785			0
Résultat de l'exercice	84 551	-84 551		348 445				348 445
CAPITAUX PROPRES	1 274 035	0	-80 324	348 445	0	0	0	1 542 156

5/ Etats des provisions

Provisions en Milliers d'Euros	31/12/2020	Augmentation	Reprise Consommée	Reprise non utilisée	31/12/2021
Provisions Charges	5 951	839		-5 951	839
<i>Total 1</i>	<i>5 951</i>	<i>839</i>		<i>-5 951</i>	<i>839</i>
Provisions dép Titres de participation	95 995	0	-18 719	0	77 276
<i>Total 2</i>	<i>95 995</i>	<i>0</i>	<i>-18 719</i>	<i>0</i>	<i>77 276</i>
TOTAL	101 946	839	-18 719	-5 951	78 115

6/ Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes en K€	Montant	1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Fournisseurs	125	125		
<i>dont Stés liées</i>	100	100		
Autres dettes	65 707	65 707		
	65 707	65 707		
TOTAL	65 831	65 831	0	0

Etat des charges à payer en K€	2021	2020
Fournisseurs factures non parvenues	25	19
TOTAL	25	19

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(7) Résultat financier en K€	2021	2020
Résultat financier de prêts (stés liées)	0	0
Résultat financier de comptes courants (stés liés)	-862	-275
Résultat financier dividende et assimilé (stés liées)	361 752	102 615
Résultat change	-250	458
Charge nette sur VMP	0	0
Autres	0	0
Reprise de provisions sur titres de participation et situations nettes négatives	24 670	-9 759
TOTAL	385 309	93 039

(8) Résultat Exceptionnel en K€	2021	2020
VNC des immobilisations cédées	-18 719	-201
Produits cession des immobilisations cédées	2 719	201
Dotations aux provision	-839	0
TOTAL	-16 839	0

Le bénéfice net s'élève à 348 445 K €uros.

(9) Impôt sur les Bénéfices

	Base	IS
Résultat courant	372 583	0
Résultat fiscal	86 040	23 528
RAS Crédit Impôt		-16 228
Résultat exceptionnel		0
Contentieux fiscal		0
Total		7 300

INFORMATIONS DIVERSES

La société consolidante est la :
SA Groupe Adéo
Rue Sadi Carnot
CS00001
59 790 Ronchin

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n' a été alloué aux dirigeants de la Société.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants ne sont pas rémunérés.

Effectif

La société Bricolage Investissement France ne compte pas d'effectif.

Engagements

Aucun engagement hors bilan n'est à signaler.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 26 076 €. Il s'agit exclusivement des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Evénements

La poursuite de la situation de crise sanitaire n'a pas eu d'impact majeur sur les comptes de 2021

Relations avec les entreprises liées

Immobilisations financières en K€	2021	2020
Prêts accordés	0	0
Dettes en K€	2021	2020
Fournisseur	100	70
Autres dettes		
Comptes courants	65 707	318 735
Résultat financier en K€	2021	2020
Intérêts des prêts	0	0
Intérêts sur comptes courants	-862	-275
Dividendes reçus	361 752	102 615